Séance du jeudi 25 février 2021

Le 25 février 2021 à 20 heures 30, le Conseil Municipal, convoqué, le 22 février 2021, par Monsieur LACARRIERE Christian, Maire, s'est réuni dans la salle de la Mairie sous la présidence de Monsieur LACARRIERE Christian.

Etaient présents: Mme ALAZARD Dominique, Mr AURIERES Frank, Mmes BELAUBRE Brigitte, FABRE Régine, Mrs GAGNE François, LABORIE Nicolas LACARRIERE Christian, LAURISSERGUES Julien, Mmes LAVEST Anne, LHERITIER Nathalie, ROQUES Karine

Absent excusé :

Secrétaire de séance : LAVEST Anne

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal s'il y a des remarques sur le compte-rendu de la séance du 21 janvier 2021 ; aucune observation n'est faite. Il invite donc les membres du conseil à signer ce résumé de séance.

Ordre du jour : - Demande de subvention DSIL : Installation d'une chaufferie bois automatique

- Demande de subvention Région : Installation d'une chaufferie bois automatique

OBJET: Demande de subvention DSIL: Installation d'une chaufferie bois automatique

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal la nécessité de prévoir le remplacement de la chaudière qui alimente le bâtiment Mairie Ecole Salle polyvalente et Logements communaux, chaudière qui a plus de 20 ans. Il indique également qu'à ce projet pourrait également être raccordé le bâtiment situé vers la mairie et acquis par cette dernière l'an passé.

Une note d'opportunité, réalisée en septembre 2019 par Energie 15, porte sur une chaudière à plaquettes avec silo enterré. Ce projet permet de participer à la transition énergétique et écologique, par l'amélioration thermique des bâtiments communaux, en utilisant les énergies renouvelables. L'économie d'énergie attendue est d'environ 4 000.00 €uros par an.

Le coût total de ce projet est de 148 600 €uros HT, selon le dossier d'avant-projet du Bureau d'Etudes EREAH. Il propose de demander une subvention DSIL, à hauteur de 20 % du montant HT.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le conseil : - approuve ce projet,

- décide de demander une subvention DSIL auprès de la préfecture
- propose le plan de financement suivant :

- subvention DETR 20 % 29 720.00 €uros - DSIL 20 % 29 720.00 €uros - Conseil Régional 40 % 59 440.00 €uros - autofinancement 29 720.00 €uros

- donne délégation à Monsieur Le Maire pour effectuer les démarches et signer toutes les pièces nécessaires à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré

OBJET: Demande de subvention Région: Installation d'une chaufferie bois automatique

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal la nécessité de prévoir le remplacement de la chaudière qui alimente le bâtiment Mairie Ecole Salle polyvalente et Logements communaux, chaudière qui a plus de 20 ans. Il indique également qu'à ce projet pourrait également être raccordé le bâtiment situé vers la mairie et acquis par cette dernière l'an passé.

Une note d'opportunité, réalisée en septembre 2019 par Energie 15, porte sur une chaudière à plaquettes avec silo enterré. Ce projet permet de participer à la transition énergétique et écologique, par l'amélioration thermique des bâtiments communaux, en utilisant les énergies renouvelables. L'économie d'énergie attendue est d'environ 4 000.00 €uros par an.

Le coût total de ce projet est de 148 600 €uros HT, selon le dossier d'avant-projet du Bureau d'Etudes EREAH. Il propose de demander une subvention à la Région, à hauteur de 40 % du montant HT.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le conseil :

- approuve ce projet,
- décide de demander une subvention auprès du Conseil Régional,
- propose le plan de financement suivant :

- subvention DETR 20 %
- DSIL 20 %
- Conseil Régional 40 %
- autofinancement
29 720.00 €uros
59 440.00 €uros
29 720.00 €uros

- donne délégation à Monsieur Le Maire pour effectuer les démarches et signer toutes les pièces nécessaires à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré

Fin de séance:

Christian LACARRIERE Anne LAVEST

Dominique ALAZARD François GAGNE

Frank AURIERES Brigitte BELAUBRE

Régine FABRE Nicolas LABORIE

Julien LAURISSERGUES Nathalie LHERITIER

Karine ROOUES